

UNITED NATIONS



(XI.E.2)
NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: C.N.91.1998.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPEEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT INTERNATIONAL
COMBINE ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)
CONCLU A GENEVE LE 1ER FEVRIER 1991

ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION D'AMENDEMENTS AUX ANNEXES I, II, III ET
IV

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.345.1997.TREATIES-2 du 16 septembre 1997 concernant les amendements proposés aux annexes I, II, III et IV de l'Accord susmentionné, communique :

Au 16 mars 1998, c'est-à-dire à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de la notification dépositaire susmentionnée, aucune objection à la proposition d'amendements n'avait été notifiée. En conséquence, les amendements proposés ont été réputés acceptés. Conformément au paragraphe 5 des articles 15 et 16, ils entreront en vigueur pour toutes les Parties contractantes à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de la présente notification, soit le 25 juin 1998.

Le 25 mars 1998

Handwritten initials

ECE TRANSPORT DIVISION No.	6651
Received on:	
By:	
Forwarded to:	M. Hagel
by:	<input type="checkbox"/>
Discussion:	<input type="checkbox"/>
Information:	<input type="checkbox"/>
Date of completion:	9-6-98
File No.	ECE 421/3(5)

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées